



Fiche d'information

Les membres du SCFP méritent de gagner au moins 18 dollars l'heure

NOUS OBTIENDRONS DE VÉRITABLES GAINS GRÂCE AUX NÉGOCIATIONS, EN AMÉLIORANT LES SALAIRES ET LES AVANTAGES SOCIAUX DE NOS MEMBRES LES MOINS BIEN PAYÉS ET CEUX QUI OCCUPENT DES EMPLOIS PRÉCAIRES. NOUS LUTTERONS POUR OBTENIR, D'ICI 2018, DES SALAIRES DE SUBSISTANCE DÉCENTS POUR TOUS LES MEMBRES DU SCFP ET NOUS NOUS ENGAGEONS À AMENER LES MEMBRES LES MOINS BIEN PAYÉS JUSQU'À UN SALAIRE MINIMUM DE 18 DOLLARS L'HEURE, AVEC RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES. ... CES GAINS OBTENUS POUR LES MEMBRES DU SCFP CONTRIBUERONT À HAUSSER LA BARRE POUR TOUS LES TRAVAILLEURS.

NOUS LUTTERONS POUR UNE ÉCONOMIE DANS LAQUELLE TOUS POURRONT AVOIR UNE SÉCURITÉ D'EMPLOI ET OBTENIR UN SALAIRE PERMETTANT UN NIVEAU DE VIE DÉCENT, ASSORTI D'AVANTAGES SOCIAUX ADÉQUATS ET D'UN BON RÉGIME DE RETRAITE. IL NOUS FAUT DE BONS EMPLOIS ET DES SALAIRES CONVENABLES POUR CRÉER UNE ÉCONOMIE QUI FONCTIONNE POUR TOUS.

– ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2013-2015

Au chapitre des revenus, l'écart entre le un pour cent des Canadiens les plus riches et le reste de la population fait peur. Au Canada, le un pour cent des plus riches, soit environ 272 000 personnes, a un salaire annuel moyen de 380 000 dollars. C'est près de dix fois le salaire annuel moyen d'un travailleur du secteur public (49 655 dollars) ou du secteur privé (49 407 dollars).

Et ce n'est pas tout. Dans le groupe des 99 pour cent, l'écart est aussi considérable entre les personnes qui gagnent plus de 150 000 dollars et les travailleurs qui reçoivent à peine le salaire minimum ou encore moins. En effet, près d'un travailleur canadien sur dix gagne un revenu qui le place sous le seuil de la pauvreté ou légèrement au-dessus. Le seuil de la pauvreté est de 23 647 dollars pour une personne seule et de 43 942 dollars pour une famille de deux adultes et deux enfants. Si on gagne moins que cela, on est pauvre.

Dix pour cent des emplois occupés par les membres du SCFP procurent moins de 18 dollars l'heure.

LES DIX EMPLOIS LES MOINS BIEN RÉMUNÉRÉS DANS LES CONVENTIONS COLLECTIVES DU SCFP :

- préposé et employé de soutien pour les soins à domicile
- cuisinier
- éducatrice et aide-éducatrice de la petite enfance
- préposé au comptoir alimentaire, aide-cuisinier et plongeur
- employé des services alimentaires
- concierge, préposé à l'entretien et superviseur d'immeuble
- manœuvre
- sauveteur aquatique
- préposé aux travaux légers (entretien ménager, nettoyage)
- chef de groupe et moniteur de programmes récréatifs

ÉLEVER LA BARRE MINIMALE

FAIBLE REVENU, INFLATION ET CIBLES SALARIALES

La hausse des prix des besoins de base, comme le logement, l'essence et la nourriture, frappe les personnes à faible revenu plus durement que les autres. Tout comme la hausse

d'une taxe à la consommation telles la TPS et la TVQ est régressive parce qu'elle prive les personnes à faible revenu d'une partie plus importante de leur salaire que les riches, l'inflation pèse plus lourd dans le budget des familles qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts.

Le SCFP se bat pour faire augmenter les salaires des gagne-petit. Nous luttons aussi pour éviter que nos membres se retrouvent sous le seuil de la pauvreté en raison de l'inflation.

En 2013-2014, l'inflation était de 2,36 pour cent.

ÉQUITÉ SALARIALE

En moyenne, les employés du secteur public gagnent 0,5 pour cent de plus que ceux du privé. Cette différence s'explique presque entièrement par le fait que les femmes qui occupent les emplois les moins bien rémunérés ont un salaire plus élevé au public qu'au privé. Or, il reste beaucoup à faire pour combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes. La mise en place et le maintien de programmes d'équité salariale, là où il y a une loi sur l'équité salariale, permettront aux femmes d'avoir des salaires justes. Lorsqu'une telle loi n'existe pas, les sections locales du SCFP peuvent négocier dans leur convention collective un plan d'évaluation des emplois, ce qui empêche la discrimination.

HAUSSER LES SALAIRES POUR LE BÉNÉFICE DE TOUS LES TRAVAILLEURS

Plusieurs conventions collectives couvrent à la fois des travailleurs bien payés et d'autres qui avoisinent le seuil de la pauvreté. Lorsque c'est le cas, les hausses salariales accordées en pourcentage creusent, avec le temps, l'écart entre hauts et bas salariés. Ce type de gain salarial ne permet pas de sortir les travailleurs ayant les plus petits salaires de la pauvreté. Les augmentations ciblant les plus bas salaires sont plus efficaces et plus justes. Nous recommandons de négocier, dans nos conventions collectives, un plancher salarial de 18 dollars l'heure ou plus.

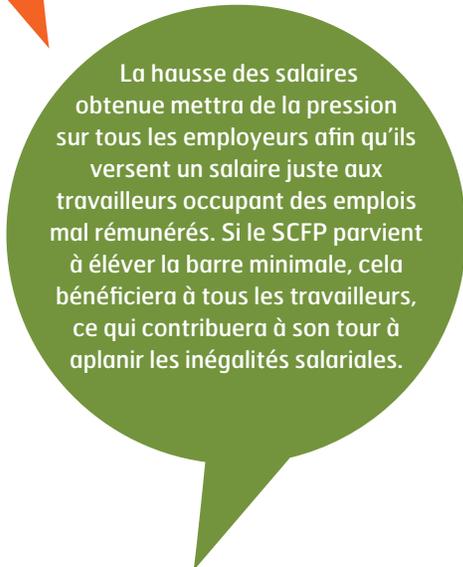
Il y a deux avantages à fixer un salaire minimum. Premièrement, l'instauration d'un tel plancher tirera tous les salaires couverts par la convention collective vers le haut. Deuxièmement, la hausse des salaires obtenue mettra de la pression sur tous les employeurs afin qu'ils versent un

salaire juste aux travailleurs occupant des emplois mal rémunérés. Si le SCFP parvient à élever la barre minimale, cela bénéficiera à tous les travailleurs, ce qui contribuera à son tour à aplanir les inégalités salariales.

Le service de la recherche du SCFP préparera une trousse de négociation qui fournira aux sections locales les arguments nécessaires pour obtenir un salaire minimum de 18 dollars l'heure.



Au Canada, le un pour cent des plus riches a un salaire annuel moyen de 380 000 dollars, soit près de dix fois le salaire annuel moyen d'un travailleur du secteur public ou du secteur privé.



La hausse des salaires obtenue mettra de la pression sur tous les employeurs afin qu'ils versent un salaire juste aux travailleurs occupant des emplois mal rémunérés. Si le SCFP parvient à élever la barre minimale, cela bénéficiera à tous les travailleurs, ce qui contribuera à son tour à aplanir les inégalités salariales.